



La démarche EPOP

Claire GARCIA, Katia JOUATEL,
Mélanie ROUMÉGUÈRE, Sébastien PAULET

Centre de congrès Diagora
Espace Agora
Toulouse Labège (31)

17 décembre 2024

« Je fais du conseil pour
l'aménagement d'un
sanitaire accessible »,
Doriane, intervenante-pair

LA DÉMARCHE EPOP

EPOP (Empowerment and participation of person with disabilities) a pour objectif de développer le recours aux savoirs et à l'expertise des personnes en situation de handicap. Ces personnes sont des « **intervenants pairs** ».
La démarche est nationale. En Occitanie, elle est financée par l'Agence régionale de santé et se déploie dans les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

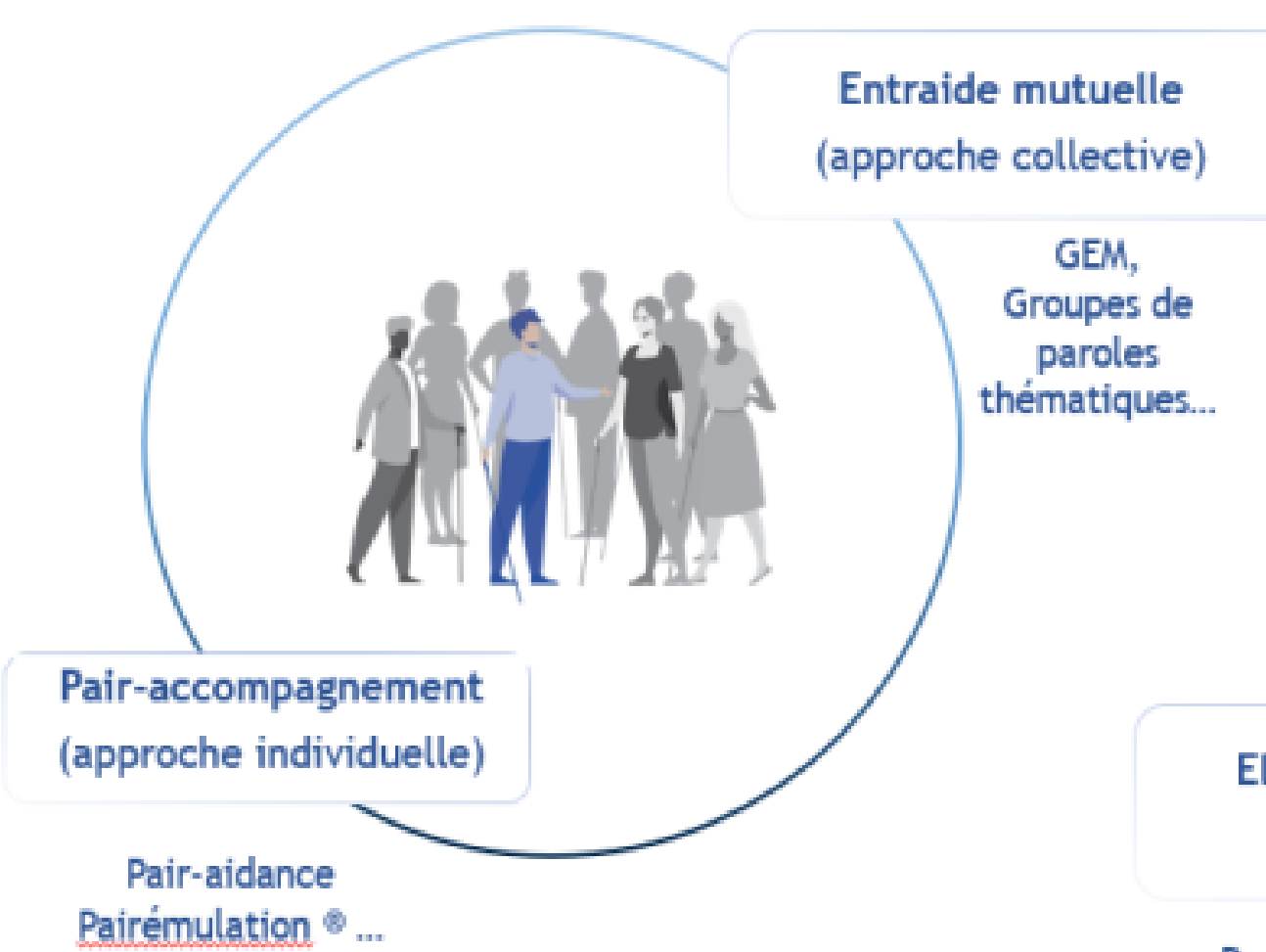
LE RÔLE D'EPOP

1. Fournir une formation pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent devenir intervenants pairs.
2. Animer une communauté dynamique en Occitanie : intervenants pairs et professionnels qui souhaitent avoir recours à leurs savoirs.
3. Accompagner les structures dans le recours aux savoirs expérientiels.

L'intervention par les pairs selon EPOP |

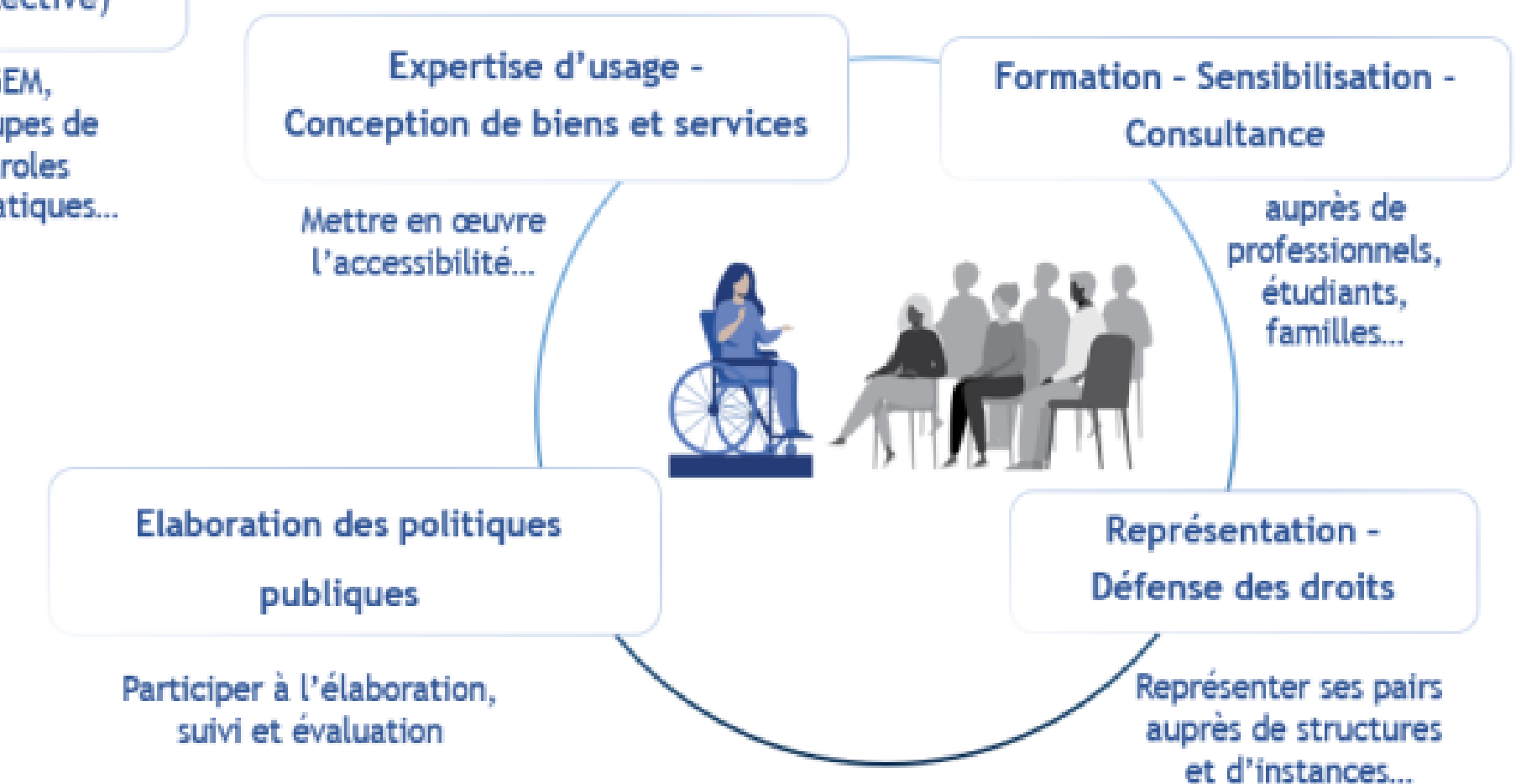
C'est intervenir auprès d'autres personnes en situation de handicap:

Pair à pair



C'est aussi intervenir auprès d'autres acteurs (professionnels, proches aidants, ...) et dans différents contextes (institutions, administrations, entreprises...):

Participation & conception par les pairs



EPOP : UN LEVIER POUR REPENSER L'HABITAT MÉDICO-SOCIAL DE DEMAIN

Répondre au défi de la citoyenneté

L'expertise des intervenants pairs permet de :

- Identifier et lever les obstacles à l'autodétermination dans l'environnement bâti
- Sensibiliser les professionnels aux droits des personnes en situation de handicap
- Co-concevoir des aménagements favorisant l'autonomie au quotidien
- Co-concevoir des espaces respectueux de l'intimité des usagers

Répondre au défi de la société inclusive

Leur contribution est essentielle pour :

- Sensibiliser le territoire au handicap
- Faciliter l'accès aux ressources et équipements de droit commun
- Concevoir des espaces de vie favorisant les interactions et la mixité sociale

« Je témoigne auprès des professionnels du médico-social sur la thématique de l'autonomie »,
Marjolaine, intervenante-pair

PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

- Expansion du réseau d'intervenants pairs en Occitanie
- Développement des collaborations avec les ESMS
- Multiplication des projets coconstruits avec les personnes concernées et les usagers
- Évolution vers des établissements plus inclusifs

